



Grand Conseil - Secrétariat général
Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne

Déposé le 25.06.13

Scanné le _____

13-PET-014

Secrétariat général du Grand
Conseil
Monsieur Philippe Martinet
Président
Place du Château 6
1014 Lausanne

Pétition pour des exonérations fiscales ciblées et plus sélectives

Monsieur le Président du Grand Conseil,

C'est avec plaisir que nous vous remettons en annexe environ 740 signatures en faveur de notre pétition mentionnée ci-dessus. Les signatures ont été collectées en ligne et dans la région morgienne. Ainsi, notre pétition compte sur le soutien de citoyens de toutes les régions de notre canton.

L'objectif de cette pétition n'est pas de s'opposer par principe aux exonérations fiscales et à une promotion économique intelligente menée par l'Etat. Mais nous estimons que cette promotion doit viser avant tout à soutenir une économie prioritairement locale et en tous les cas durable. Il n'est par ailleurs et selon nous pas admissible que l'Etat soutienne des entreprises qui ne respectent pas les droits élémentaires des êtres humains et mettent en péril l'équilibre environnemental indispensable à la survie de l'espèce humaine.

En conséquence, les soussignés demandent que le Conseil d'Etat n'entre plus en matière sur des exonérations fiscales pour les entreprises qui ne répondraient pas à toutes les conditions énoncées dans le texte de la pétition.

Les représentants des pétitionnaires et membres des Verts du district de Morges :

Pascal Gemperli, vice-président des Verts du district de Morges, conseiller communal de Morges, 078 8928582

Patrick Goette, président des Verts du district de Morges, conseiller communal de Denges, 079 2621147



Au Grand Conseil du Canton de Vaud
Pétition pour des exonérations fiscales ciblées et plus sélectives

Monsieur le Président du Grand Conseil, Mesdames et Messieurs les députés,

Nous, habitantes et habitants du Canton de Vaud, demandons que le Conseil d'Etat n'entre plus en matière sur des exonérations fiscales pour des entreprises qui :

- Ne respectent pas les 8 normes fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT) et la législation en la matière du pays de production. ¹
- Ont été sanctionnées pour mise en danger de la vie d'autrui
- Produisent et mettent sur le marché des OGM alimentaires en Suisse ou ailleurs.

Un seul de ces critères est suffisant pour ne pas accorder d'exonération.

L'objectif de cette pétition n'est pas de s'opposer par principe aux exonérations fiscales et à une promotion économique intelligente menée par l'Etat. Mais nous estimons que cette promotion doit viser à soutenir une économie prioritairement locale et en tous les cas durable. A notre sens, il n'est pas admissible que l'Etat soutienne des entreprises qui ne respectent pas les droits élémentaires des êtres humains et mettent en péril l'équilibre environnemental indispensable à la survie de l'espèce humaine.

NOM ET PRENOM	ADRESSE	SIGNATURE